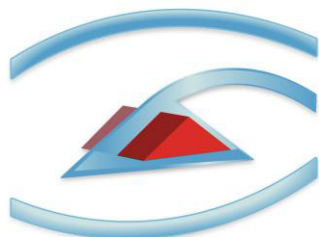


FIDEXCO FRANCE



Société fondée en 1964
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

P. MATHEU
Président

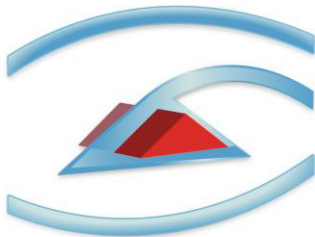
19, Rue Rossini 06000 NICE
Tél. : 04 93 87 12 97 – Fax : 04 93 88 73 94
E-mail : contact@fidexco.fr
www.fidexco.fr

- ASSOCIATION SOPHIA LOISIRS & VIE -

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



**ASSOCIATION SOPHIA LOISIRS & VIE**

Ferme Bermond

Rue de la Vigne Haute - BP 109

06560 VALBONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION SOPHIA LOISIRS & VIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION SOPHIA LOISIRS & VIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

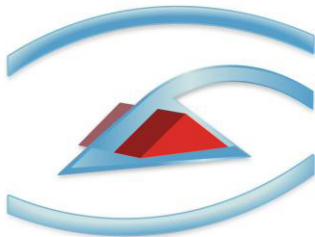
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.





Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

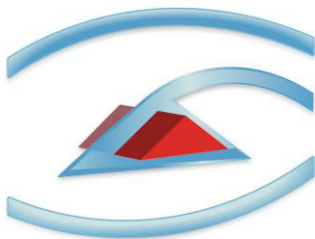
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.





Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

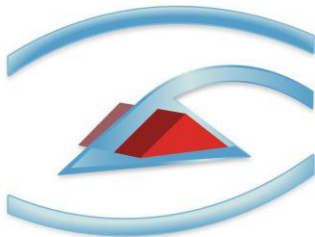
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;





- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 12 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

FIDEXCO FRANCE SAS

Philippe MATHEU



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	2 776	252	2 524	
	Autres immobilisations corporelles	44 489	38 560	5 929	11 439
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1		1	
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	47 266	38 812	8 454	11 439
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				383
	Autres créances	4 599		4 599	9 949
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	56 824		56 824	59 119
	Charges constatées d'avance	221		221	41
	TOTAL (II)	61 643		61 643	69 491
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		108 910	38 812	70 097	80 931
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart s de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	3 355	22 095
	Résultat de l'exercice	2 876	(18 740)
	Total des fonds propres	6 231	3 355
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports	741	2 963
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart s de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 646	
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	7 387	2 963
	Total des fonds associatifs	13 618	6 318
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	23 889	
	Total des provisions	23 889	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	7 510	
	Sur dons manuels affectés		13 913
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	7 510	13 913
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		6
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 212	3 951
	Dettes fiscales et sociales	17 668	50 200
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	200	6 542
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	25 080	60 699
	Ecart s de conversion passif		
TOTAL PASSIF		70 097	80 931
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 875,50	(18 739,62)
(1) Dont à moins d'un an		25 080	60 699
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			6
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	10 214	12 042
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	191 140	206 474
	Dons		16 663
	Cotisations	3 101	2 611
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		14
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	8 558	17 328
	Autres produits	37 356	
	Total des produits d'exploitation	250 369	255 131
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	71 601	86 725
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 331	3 632
	Rémunération du personnel	113 801	162 694
	Charges sociales	26 187	36 256
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 520	9 613
	Dotation aux provisions	23 889	
	Autres charges	7	10
	Total des charges d'exploitation	246 338	298 930
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	4 032	(43 799)
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	184	395
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	184	395
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	4 215	(43 404)
	Produits exceptionnels	7 866	16 203
	Charges exceptionnelles	1 696	384
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 170	15 819
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		8 845
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	7 510	
	TOTAL DES PRODUITS	258 419	280 575
	TOTAL DES CHARGES	255 543	299 314
	EXCEDENT ou DEFICIT	2 876	(18 740)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	50 000	
	Bénévolat		
	Prestations en nature	50 000	
	Dons en nature		
	CHARGES	50 000	
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	50 000	
	Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **70 097 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **258 419 euros** et un total **charges** de **255 543 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **2 876 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Durées d'amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : 15 ans
- Matériel : 10 ans
- Installations générales et agencement : 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Subventions

Les subventions ont été distinguées par organismes financeurs ainsi que par nature (publiques ou privées).

Elles ont été traitées et comptabilisées dans le respect du règlement ANC 2018/06.

Les fonds dédiés ont été constatés pour la partie des subventions dont l'action ou la dépense n'ont pas encore eu lieu à la date de clôture.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			2 776			2 776
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	26 582					26 582
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 150		1 758			17 907
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 732		4 534			47 265
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés			1			1
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1			1
TOTAL		42 732		4 535			47 266

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels		252		252
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	17 276	5 316		22 592
	Matériel de bureau, mobilier	14 016	1 951		15 968
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 292	7 520		38 812
TOTAL		31 292	7 520		38 812

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		23 889		23 889
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		23 889		23 889
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL		23 889		23 889
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		23 889		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 089	1 089	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 510	3 510	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	221	221	
	TOTAL DES CREANCES	4 820	4 820	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 212	7 212		
	Personnel et comptes rattachés	5 018	5 018		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 464	10 464		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 187	2 187		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	200	200		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	25 080	25 080		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables	13 913		7 267	6 646
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	22 095		18 740	3 355
Résultat de l'exercice	(18 740)	21 615		2 876
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	2 963		2 222	741
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	20 232	21 615	28 229	13 618

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés CAF "Les explorateurs du numérique" 30 % restant ETAT / PJJ : action réalisée en 2025	11 700	8 190	4 000	3 510 4 000
TOTAL	11 700	8 190	4 000	7 510

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Totalisation				

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

● Objet social de l'association SLV SOPHIA LOISIRS VIE

Les **missions principales** de l'association sont :

- l'accès à la culture ;
- l'accès à la médiation numérique ;
- l'accès aux loisirs ;
- l'accès aux services ;
- l'accès à l'intergénérationnel.

● Nature et périmètre des missions réalisées

Les **missions réalisées** sont les suivantes :

- Organisation d'actions ;
- Organisation d'ateliers ;
- Organisation de manifestations et stages.

La **nature des missions réalisées** se veut donc résolument tournée vers le socio-numérique et la culturel.

Le **périmètre** concerne toutes les personnes, de manière inconditionnelle.

Par ailleurs, l'association dispose de l'agrément "ESUS", ce qui traduit sa forte utilité sociale.

● Moyens mis en oeuvre

Sur le **plan financier**, l'association SLV SOPHIA LOISIRS VIE possède plusieurs partenaires :

- Caisses d'Allocations Familiales ;
- Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis ;
- Département ;
- Etat - Caisse des Dépôts et Consignations / Conseiller Numérique France Services ;
- Etat - Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ;
- Etat - Fonds Développement pour la Vie Associative ;
- Etat - Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire ;
- Etat - Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- France Services ;
- Ville de Valbonne.

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

Sur le **plan matériel**, l'association dispose de 2 locaux qui lui sont mis à disposition de manière fixe :

- Le Cyberkiosc (80 m²), situé à l'hôtel de ville de Valbonne, qui va servir pour les missions quotidiennes ;
- Le local de répétition (27 m²), situé dans la Rue de la Vigne Haute, qui va servir pour les répétitions d'ordre culturelles.

Par ailleurs, d'autres salles qui sont toutes situées dans la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis sont mises à disposition de l'association de manière ponctuelle (1 matinée par mois ou par semaine). Elles serviront pour des événements particuliers.

Sur le **plan humain**, en plus des 13 membres du Bureau, 5 salariés travaillent au sein de l'association.

● Faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice

■ **Nomination d'un expert-comptable**

L'association a nommé un nouvel expert-comptable à compter de l'exercice 2024.

■ **Précisions sur le résultat 2024**

L'excédent comptable s'élève à 2 875,50 €.

Le total des produits est chiffré à 258 419 €. Ils comprennent notamment :

- Les recettes pour 10 214 € ;
- Les concours publics (aide de l'état pour compenser le paiement des Services Civiques) pour 1 277 € ;
- Les subventions publiques pour 183 873 € ;
- La quote-part des subventions d'investissements virée au résultat pour 7 267 € ;
- Les participations financières de la CAF pour 36 019 € ;
- Les adhésions pour 3 101 € ;
- Les subventions d'investissements de la CAF pour 2 523 €.

Les charges sont chiffrées à 249 243 €. Elles comprennent notamment :

- Les dépenses de sous-traitance pour 33 708 € ;
- La masse salariale brute pour 138 917 € ;
- Les charges sociales pour 35 631 €.

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

■ Fonds dédiés

Au 31/12/2024, les fonds dédiés suivant sont constatés (7 510 €) :

- CAF : 30 % restant de la subvention accordée au titre du projet "Les explorateurs du Numérique", soit (11 700 x 30 % = 3 510 €) ;
- Etat / Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) : 100 % de la subvention accordée fin 2024 (4 000 €) étant donné que l'action concerne 2025.

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
CAF "Les explorateurs du numérique" 30 % restant	11 700,00	8 190,00		3 510,00
ETAT / PJJ : action réalisée en 2025			4 000,00	4 000,00
TOTAL	11 700,00	8 190,00	4 000,00	7 510,00

■ Fonds propres

Les fonds propres au 31/12/2024 sont recensés dans le tableau de suivi des fonds associatifs prévus à cet effet (état de la liasse fiscale).

En plus du résultat de l'exercice (excédent de 2 875,50 €), les fonds propres de l'association (13 617,80 €) sont constitués du report à nouveau (3 355,41 €), de l'apport avec droit de reprise (740,50 €) et des subventions d'investissement inscrites au compte de résultat (6 646,39 €).

■ Méthode de comptabilisation des cotisations

Elles sont comptabilisées à leur encaissement effectif.

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

■ Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature relatives au travail concernent la valorisation du travail bénévole des membres du Bureau au titre de l'exercice.

Elles ont été évaluées sur la base des temps communiquée par les bénévoles, soit 400 heures au taux forfaitaire de 50 €.

Les contributions volontaires en nature relatives aux services concernent la mise à disposition de locaux par les différentes communes.

Au titre de l'exercice 2024, les contributions volontaires en nature relatives au travail sont estimées à 20 000 € et celles relatives aux services à 30 000 €.

■ Rémunérations et avantages en nature

Les membres du Bureau ne se rémunèrent pas.

Il y a 5 salariés en date du 31/12/2024. La masse salariale brute est de 138 917 € au titre de l'exercice.

Il n'y a pas eu d'avantages en natures octroyées au titre de cet exercice.

■ Procédure de traitement comptable des subventions

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées dès la signature de la notification d'attribution s'y rapportant et sont ensuite rapprochées avec le compte rendu financier de l'action financée.

Concernant les subventions prenant effet à leur date de signature et ne coïncidant pas avec l'exercice comptable, des écritures de régularisation (fonds dédiés) sont comptabilisées afin de respecter le principe de séparation des exercices.